

VITICULTURE: Les vins de Bourgogne dans une démarche de développement durable

Le [BUREAU INTERPROFESSIONNEL DES VINS DE BOURGOGNE](#) / T : 03.80.25.04.80 (siège à Beaune) a publié le premier rapport de sa Commission Développement Durable. Il démontre la détermination du BIVB d'affirmer la viticulture durable et de la conforter de toutes les manières. La région travaille depuis plus de 5 ans sur le sujet afin de faire des contraintes une démarche collective en vue d'atteindre l'objectif de devenir la référence mondiale des grands vins issus de la viticulture durable. www.vins-bourgogne.fr